



LYCÉE ROGER DESCHAUX

LYCÉE DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ÉNERGÉTIQUE

BTS SYSTÈMES CONSTRUCTIFS BOIS ET HABITAT (SCBH)

MÉTIER

Le titulaire du BTS SCBH maîtrise les conditions de **réalisation des ouvrages en bois** et veille au **bon déroulement des chantiers**. Il intervient au sein du bureau d'études pour la **réalisation de plans d'exécution**, la rédaction de **notes de calcul**, l'évaluation des **coûts** et l'établissement des **devis**.

Responsable de l'organisation des moyens de production, il **coordonne les équipes**, gère les **outils** et supervise l'**approvisionnement en matières premières**.

Ce rôle requiert des compétences techniques solides et des qualités humaines, permettant de collaborer efficacement avec l'ensemble des partenaires impliqués dans un projet de bâtiment technique et les réglementations environnementales, actuelles et à venir.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Développer des compétences techniques

- Acquérir les connaissances liées aux matériaux bois.
- Maîtriser les méthodes de conception et d'exécution des ouvrages en bois : charpentes, bardages, menuiseries...
- Utiliser des outils de conception assistée par ordinateur (CAO).
- Comprendre et appliquer les normes et réglementations.

Concevoir et gérer des projets

- Développer des compétences en gestion de projet.
- Collaborer avec les différents intervenants du secteur.
- Savoir proposer des solutions techniques adaptées aux projets.
- Garantir le suivi de la qualité environnementale et économique.

Sensibiliser aux enjeux environnementaux

- Intégrer des solutions éco-responsables en construction bois.
- Favoriser l'utilisation de matériaux durables et renouvelables.
- Promouvoir des techniques optimisant l'efficacité.

DEBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Dans le domaine du bâtiment en construction neuve et réhabilitation :

- Charpentier
- Chargé d'affaires (relation clientèle, gestion travaux)
- Chef de chantier
- Chef d'atelier
- Technicien en bureau d'études de conception
- Technicien de bureau des méthodes
- Technicien de mise en service et maintenance des installations
- Agent d'encadrement
- Technico-commercial
- Technicien dans les collectivités territoriales...

FORMATION

Voie initiale en 1^{re} année et apprentissage en 2^{de} année

2 années : pour la 2^{de} année, alternance des périodes : 2 semaines en cours et 2 semaines en entreprise.
Rémunération des apprentis salariés

L'ADMISSION

Examen du dossier scolaire (Parcoursup)

Pour l'apprentissage : être âgé de moins de 30 ans et entretien d'admission

Être titulaire :

- Bac professionnel technicien constructeur bois
- Bac professionnel technicien menuisier agenceur
- Brevet professionnel charpente
- Bac général à dominante scientifique ou avec expérience bois
- Bac STI2D

POURSUITES D'ÉTUDES

Les meilleurs profils peuvent intégrer la formation ingénieur directement après l'obtention du BTS

Pour les élèves qui souhaitent poursuivre vers un cursus ingénieur, il est possible de rejoindre une classe préparatoire ATS

Possibilité pendant le cursus BTS de suivre le dispositif INGE + (permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour poursuivre des études en ingénierie : licences, écoles d'ingénieurs...)

Les titulaires du BTS peuvent envisager une poursuite d'études vers une licence professionnelle

Licence et master

